

ASSEMBLÉE NATIONALE22 janvier 2025

DIVERSES DISPOSITIONS D'ADAPTATION AU DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE EN
MATIÈRE ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE, ENVIRONNEMENTALE, ÉNERGÉTIQUE, DE
TRANSPORT, DE SANTÉ ET DE CIRCULATION DES PERSONNES - (N° 631)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 249

présenté par
M. Bouloux

à l'amendement n° 14 de Mme Ferrer

ARTICLE PREMIER

Compléter cet amendement par l'alinéa suivant :

« III. – En conséquence, supprimer les alinéas 75 à 88. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit de tirer les conséquences de l'amendement de Mme Ferrer.